

Cours de Justice.

	<i>Règne.</i>	<i>Chap.</i>	<i>Section.</i>
£600) pourra être avancée aux Commissaires par le Gouverneur.	2 Guil. 4.	66	15
Comment et quand sera prélevée la répartition par les Syndics.	..	..	16
Les Syndics refusant de délivrer les deniers au Trésorier pourront être poursuivis par lui.	..	..	17
Lorsque la Cour et Prison seront finies, le Gouverneur pourra émaner une Proclamation les constituant Cour et Prison pour certaines fins.	..	..	18
Les Juges de Paix y tiendront les Sessions de Quartier du Comté.	..	..	19
Termes et juridiction, fixés.	..	..	..
Ils auront juridiction dans les cas au-dessous de £10.	..	..	..
Vacances parmi les Syndics, comment remplies.	..	..	20
Les localités qui auront omis d'élire des Syndics pourront y remédier.	..	..	21
Pénalité contre les Syndics refusant ou négligeant d'agir.	..	..	22
Un Greffier, nommé aux Sessions de Quartier.	..	..	23
Donnera cautions—son devoir—ses honoraires.	..	..	..
Fera les avances au Geôlier pour les dépenses courantes de la Prison.	..	..	24
Toute dépense excédant £5 devra être approuvée par trois Juges de Paix assemblés.	..	..	25
Trésorier nommé aux Sessions de Quartier—son devoir.	..	..	27-26
Pénalité contre les Juges de Paix pour désobéissance à cet Acte.	..	..	28
Droits à payer sur certaines procédures légales suivant le tarif annexé.	..	..	29
Pénalités, comment appropriées.	..	..	30
Les Commissaires feront rapport à la Législature.	..	..	31
Actions, limitation des.	..	..	32
Les personnes auxquelles des deniers publics seront confiés, rendront compte.	..	..	33-34